

BON DE PRESENCE EXCEPTIONNELLE

A DEPOSER A L'ACCUEIL (OU BOITE AUX LETTRES) DE LA MAIRIE DE PALLUAU

8 JOURS AVANT L'INSCRIPTION

En dessous de ce délai, aucune demande ne sera prise en compte.

ENFANT.....CLASSE.....

JOUR(S) DE PRESENCE

MOTIF

DATE

SIGNATURE

BON DE PRESENCE EXCEPTIONNELLE

A DEPOSER A L'ACCUEIL (OU BOITE AUX LETTRES) DE LA MAIRIE DE PALLUAU

8 JOURS AVANT L'INSCRIPTION

En dessous de ce délai, aucune demande ne sera prise en compte.

ENFANT.....CLASSE.....

JOUR(S) DE PRESENCE

MOTIF

DATE

SIGNATURE